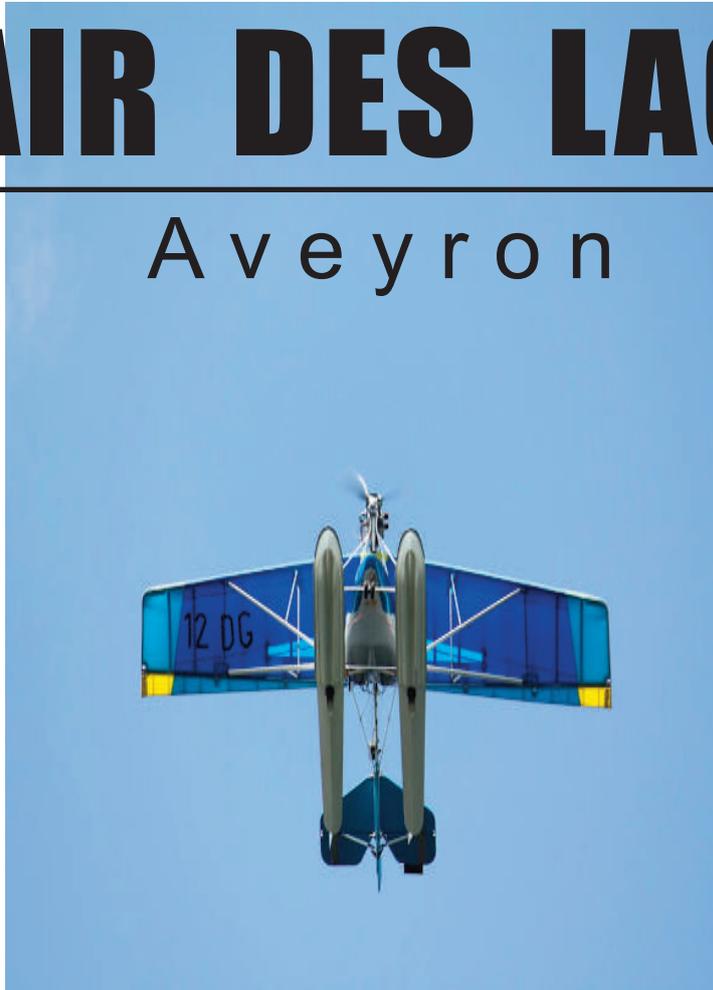




AIR DES LACS

Aveyron



Remerciements :

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu croire à notre projet et nous aider à le concrétiser à savoir :

- Mr. le maire et la municipalité de Villefranche-de-panat,
- EDF, les services de préfecture,
- Les services de la DAC SUD et de la PAF de Blagnac,
- L'Aviation Civile de Rodez,
- Patrick CHEVROLLIER pour sa gentillesse et sa compétence.

Contact:



Plage municipale du Mayrac
12430 Villefranche-de-Panat
email : paul.dellac@wanadoo.fr
site : <http://ulm.hydro.airdeslacs.free.fr>
tél : 33 (0)5 61 91 25 25 33 / (0)6 76 08 34 79



S o m m a i r e

Page 1 :	Présentation : Base ULM hydro
Page 3 :	2008 - Création de l'HydroBase
Page 7 :	2009 - Inauguration et 1er Rassemblement Aveyrolacs
Page 9 :	2010 - Centenaire de l'hydravion
Page 11 :	2011 - Le Rassemblement annuel Aveyrolacs
Page 13 :	2012 - Création du Centre de Formation «Vol hydro»
Page 15 :	2013 - Réplic'Air
Page :	2014
Page :	2015
Page :	2016

Les Citoyens du ciel
Désiré Crayssac
Les visiteurs étrangers
Les Médias
Les projets
Les besoins
Contacts



E D I T O



CREATION D'UNE HYDROSURFACE ULM : Pas simple ...mais pas compliqué...

Les ingrédients :

Une bonne dose de patience.

Un site approprié.

L'appui de la municipalité et des autorités compétentes.

Le site :

Le lac de Villefranche-de-Panat fait partie de la chaîne des lacs de Lévezou au coeur de l'Aveyron . Situé à mi-chemin entre Rodez et Millau on peut y trouver sur place tous les aménagements dignes d'une station balnéaire (plage surveillée, sports nautiques, base de loisirs, hôtel, restaurant , villages de vacances,gîtes,campings...)

J'ai survolé ce lac des centaines de fois avec le rêve devenu réalité de m'y poser un jour .

Les démarches administratives :

En Août 2007 je rencontre le responsable local d'EDF, gestionnaire du plan d'eau, et lui expose mon projet . Il n'y voit aucune objection . Je m'empresse aussitôt de faire la même démarche auprès de M. le maire qui s'enflamme pour le projet et m'assure de son soutien à 100%. A partir de là tout n'est plus qu'une question de temps et une année sera nécessaire pour finaliser le projet.

Contact pris avec la préfecture de Rodez, je reçois la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier de création d'une hydrosurface, à savoir :

- Une demande d'autorisation écrite*
- L'avis favorable du maire de la commune*
- Une copie de l'autorisation de l'EDF*
- Une note précisant l'usage auquel est destinée l'hydrosurface*
- Une photocopie de tous les titres aéronautiques du demandeur et des utilisateurs de l'hydrosurface*
- Une photocopie de l'autorisation permanente d'utiliser les hydrosurfaces délivrée au demandeur et aux utilisateurs de l'hydrosurface*
- Un plan de situation de l'hydrosurface*
- Une photocopie de la carte au 1/2500ème indiquant l'emplacement de l'hydrosurface.*

J'associe à mon projet Jo ASTRUC et Jean-Marc GALTIER, tous deux instructeurs à l'aérodrome voisin de Cassagnes-Begonhès. Chacun de nous doit fournir l'autorisation permanente d'utiliser les hydrosurfaces qui est délivrée par la préfecture du département où est domicilié le demandeur. L'un de nous habitant dans l'Aveyron, l'autre dans le Tarn et moi-même dans la Haute-Garonne, nous adressons la demande à chacune des trois préfectures. Cette demande impliquant une enquête de moralité, nous sommes convoqués dans nos trois gendarmeries respectives pour répondre à un questionnaire d'usage.

En attendant d'avoir réuni tous les éléments pour pouvoir déposer le dossier en préfecture je me rends aux services de la DAC Sud et de la PAF à Toulouse/Blagnac pour exposer mon projet. Celui-ci est accueilli favorablement par mes interlocuteurs qui, bien que n'ayant jamais reçu ce type de demande, m'assurent qu'ils mettront tout en oeuvre pour la faire aboutir.

Fin décembre j'ai réuni tous les éléments et dépose le dossier complet en quatre exemplaires à la préfecture. Il n'y a plus qu'à attendre le retour de tous les avis des organismes concernés.

Par la suite je devrais modifier ma demande à deux reprises car l'aire de décollage et amerrissage se trouve sur l'axe d'écopage des avions de la sécurité civile. En accord avec les agents de la DAC Sud et la PAF, venus sur place, nous finissons par déterminer le meilleur emplacement.

En avril 2008 je reçois enfin l'autorisation préfectorale de créer et utiliser une hydrobase valable pour une période de deux ans, avec toutes les restrictions qui s'imposent.

En conclusion, créer une hydrobase n'a rien d'insurmontable dès lors que personne ne cherche à vous mettre des bâtons dans...les flotteurs...et compte tenu du nombre de plans d'eau il semble que de nombreuses autres hydrobases ou hydrosurfaces pourraient être créées en France.



Base ULM hydro

VILLEFRANCHE – DE – PANAT

Survoler les paysages du Lézérou et glisser sur le lac de Villefranche de panat, c'est une expérience unique que vous propose l'hydro-club ULM "AIR DES LACS".

Exploitation de l'hydrobase ULM située à Villefranche-de-Panat. Baptême de l'air, vols d'initiation et formation à la pratique de l'ULM terrestre et hydro. Egalement ULM biplace sur flotteurs amphibies.

Les vols sont généralement effectués en début de matinée et en fin de soirée. Réservation obligatoire.

Baptême : âge minimum 7 ans. Vol de 15 minutes à 1 h. Poids maximum : 85 kg. Cours enfant : âge minimum 15 ans.

Vous souhaitez profiter de quelques jours du joli village de Villefranche de Panat, Paul vous propose également 2 gîtes en location.

Capacité : 2 Personne(s) maximum

Langue(s)

Accueil : FrançaisAnglais

Coordonnées GPS

lat. 44° 5' 40" - long. 2° 41' 54"

Ouverture

Du 15 mai 2017 au 15 octobre 2017 - Ouverture (pas de permanence sur place. Réservation des vols par téléphone ou par mail.)

Services

Equipements et Services sur place

Stages

Sports aériens

Douche

Installations pour handicapés

Instructeur ULM

Aire de jeux

Aire de pique-nique

Jeux pour enfants

Lac et Plan d'eau

Poste de secours

Snack

WC publics

Bar

Plage surveillée

Prestation - En partie à l'extérieur et en partie couverte

ULM

Mobilité réduite



Création de l'hydrobase

C'est après huit mois de démarches administratives que l'hydrobase a été créée au printemps 2008. L'ULM, chaussé d'une paire de flotteurs, a pris place auprès des pédalos dans le hangar de l'ancienne base nautique appartenant aujourd'hui à la municipalité.



A CREATION D'UNE HYDROSURFACE ULM : Pas simple ...mais pas compliqué...

Les ingrédients :

Une bonne dose de patience.

Un site approprié.

L'appui de la municipalité et des autorités compétentes.

Le site :

Le lac de Villefranche-de-Panat fait partie de la chaîne des lacs de Lévezou au coeur de l'Aveyron . Situé à mi-chemin entre Rodez et Millau on peut y trouver sur place tous les aménagements dignes d'une station balnéaire (plage surveillée, sports nautiques, base de loisirs, hôtel, restaurant , villages de vacances,gîtes,campings...)

J'ai survolé ce lac des centaines de fois avec le rêve devenu réalité de m'y poser un jour .

Les démarches administratives :

En Août 2007 je rencontre le responsable local d'EDF, gestionnaire du plan d'eau, et lui expose mon projet . Il n'y voit aucune objection . Je m'empresse aussitôt de faire la même démarche auprès de M. le maire qui s'enflamme pour le projet et m'assure de son soutien à 100%. A partir de là tout n'est plus qu'une question de temps et une année sera nécessaire pour finaliser le projet.

Contact pris avec la préfecture de Rodez, je reçois la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier de création d'une hydrosurface, à savoir :

- Une demande d'autorisation écrite
- L'avis favorable du maire de la commune
- Une copie de l'autorisation de l'EDF
- Une note précisant l'usage auquel est destinée l'hydrosurface
- Une photocopie de tous les titres aéronautiques du demandeur et des utilisateurs de l'hydrosurface
- Une photocopie de l'autorisation permanente d'utiliser les hydrosurfaces délivrée au demandeur et aux utilisateurs de l'hydrosurface
- Un plan de situation de l'hydrosurface
- Une photocopie de la carte au 1/2500ème indiquant l'emplacement de l'hydrosurface.

J'associe à mon projet Jo ASTRUC et Jean-Marc GALTIER, tous deux instructeurs à l'aérodrome voisin de Cassagnes-Begonhès. Chacun de nous doit fournir l'autorisation permanente d'utiliser les hydrosurfaces qui est délivrée par la préfecture du département où est domicilié le demandeur. L'un de nous habitant dans l'Aveyron, l'autre dans le Tarn et moi-même dans la Haute-Garonne, nous adressons la demande à chacune des trois préfectures. Cette demande impliquant une enquête de moralité, nous sommes convoqués dans nos trois gendarmeries respectives pour répondre à un questionnaire d'usage.

En attendant d'avoir réuni tous les éléments pour pouvoir déposer le dossier en préfecture je me rends aux services de la DAC Sud et de la PAF à Toulouse/Blagnac pour exposer mon projet. Celui-ci est accueilli favorablement par mes interlocuteurs qui, bien que n'ayant jamais reçu ce type de demande, m'assurent qu'ils mettront tout en oeuvre pour la faire aboutir.

Fin décembre j'ai réuni tous les éléments et dépose le dossier complet en quatre exemplaires à la préfecture. Il n'y a plus qu'à attendre le retour de tous les avis des organismes concernés.



Par la suite je devrais modifier ma demande à deux reprises car l'aire de décollage et amerrissage se trouve sur l'axe d'écopage des avions de la sécurité civile. En accord avec les agents de la DAC Sud et la PAF, venus sur place, nous finissons par déterminer le meilleur emplacement.

En avril 2008 je reçois enfin l'autorisation préfectorale de créer et utiliser une hydrobase valable pour une période de deux ans, avec toutes les restrictions qui s'imposent

La machine :

Renseignements pris auprès des professionnels de l'hydro il semblerait qu'une machine du type Weedhopper ou X-Air équipée d'un 582 soit un bon compromis et moi, ça m'arrange car j'ai justement un Weed AX3 Evasion qui ne vole plus beaucoup et qui fera fort bien l'affaire, n'en déplaise à tous ceux qui pensent que l'ère de ce type de machine est révolue.

Je m'enquiers donc de chercher des flotteurs d'occasion; une petite annonce sur Vol Moteur et il m'arrive des propositions de partout et à tous les prix. J'opte pour un jeu de « Feuillette » en très bon état et à un prix très raisonnable. Le montage ne pose pas de problème majeur.

L'infrastructure :

Monsieur le Maire m'avait promis son soutien, il tient sa promesse au-delà de mes espérances. Un hangar à bateau est mis à notre disposition, le portail vétuste est remplacé par un portail électrique, un local désaffecté servira de club-house et une rampe de mise à l'eau est confectionnée et mise en place avec l'accord de EDF.



La formation :

Début avril nous nous rendons à Marennes d'Oléron pour suivre une formation hydro chez Patrick CHEVROLIER d'Air ULM 17, spécialiste en la matière. Une météo exécrationnelle ne nous permettra pas de finir le stage, Patrick nous propose de venir à Villefranche procéder aux essais en vol de la machine et terminer notre formation.

Les essais :

Fin juin, pesée et centrage effectués, l'appareil est prêt à mettre à l'eau. Nous rendons visite aux gérants des campings, du VVF, de l'hôtel du lac et au président du club de pêche pour les prévenir des nuisances sonores que pourraient occasionner nos essais. Patrick CHEVROLIER est venu de Marennes comme convenu ; nous effectuons les premiers essais de taxiage et les premiers vols qui sont satisfaisants. L'appareil s'arrache bien de l'eau et se comporte très sagement. Hormis quelques modifications mineures pour rigidifier les flotteurs il n'y a rien à retoucher.

Le Club :

Pour gérer l'hydrobase nous constituons l'association « Air Des Lacs ».

Jo ASTRUC en est le secrétaire et Cyril LUNEAU, un de mes élèves, le trésorier. Ce dernier, paraplégique, est également chargé de mettre en place une section handicap en partenariat avec l'Association « Les Citoyens du Ciel » dont nous sommes membres

Les fondateurs :

Paul Dellac

Mécanicien avion dans l'Armée de l'Air de 1972 à 1980
Mécanicien navigant de 1980 à 1990
Inspecteur qualité sur la chaîne de montage Airbus A330/340 de 1990 à 2013
Pilote instructeur ULM depuis 1997
Vice-président du Pôle National Vol Hydro

Jean-Marc Galtier

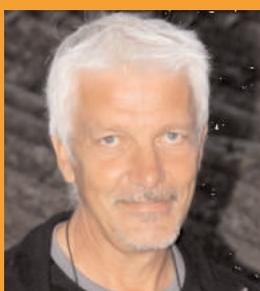
Ancien pilote de ligne
Chef pilote et instructeur avion / ULM à l'aéroclub de Cassagnes-Begonhès

Georges Astruc

Pilote instructeur ULM et président de l'aéroclub de Cassagnes-Begonhès



Paul DELLAC



Jean-Marc GALTIER



Jo ASTRUC

Nos objectifs :

Baptêmes de l'air en période estivale.

Stages d'initiation à l'hydro toute l'année avec hébergement, circuit touristique et gastronomique.

Formations au brevet ULM.

Vols adaptés aux handicapés.

Equiper d'un deuxième ULM en amphibie.

Pour nous rendre visite par la voie des airs.

La piste terrestre proche du lac que j'avais créée il y a quelques années n'étant plus active pour cause d'implantation d'éoliennes, vous pouvez vous poser sur l'aérodrome voisin de Cassagnes – Bégonhès (à 20 Km), nous nous ferons un plaisir de vous véhiculer jusqu'à l'hydrobase.

Si vous venez en ULM hydro, l'utilisation de l'hydrobase est soumise à mon accord préalable.

Contact : tel : 05 61 91 25 25 / 06 76 08 34 79 E-mail : paul.dellac@wanadoo.fr

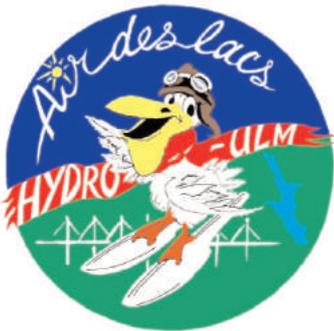


Inauguration et le 1er Rassemblement



Les 1er, 2 et 3 mai nous organisons notre premier rassemblement ULM et profitons de cette occasion pour inaugurer officiellement l'hydrobase en la présence des autorités locales et du président de la Fédération Française d'ULM. Une cinquantaine d'appareils viendront se poser sur la piste occasionnelle de Mergabez et le repas du samedi soir rassemblera plus de cent personnes.





Centenaire de l'hydravion

28 Mars 2010

Le 28 mars 1910 l'ingénieur Henri Fabre réalisait le premier vol sur l'eau d'une machine volante qu'il avait lui-même conçue. C'était le premier hydravion.

100 ans après une équipe de passionnés réussissait le pari de construire en un temps record la réplique en bois de cet appareil appelé « le canard » et la faisait décoller sur un petit lac de la région toulousaine .

13 au 16 mai 2010 :

A Biscarrosse,

Le 13eme rassemblement international de Biscarrosse se déroulera sous le thème du centenaire de l'hydravion. La réplique du canard d'Henri Fabre y était Présentée. Nous étions également présents pour effectuer des baptêmes de l'air avec notre appareil





7 et 8 août 2010 : Villefranche de Panat

Nous célébrons à notre tour ce centenaire en présentant la Réplique du canard d'Henri Fabre lors de notre rassemblement annuel.

C'est au cours de ce rassemblement que notre ami Guillaume Bulin, constructeur du canard et Jérémy Caussade, notre secrétaire, eurent l'idée lumineuse de se lancer dans la construction de répliques d'avions légendaires. Et ce fut là le début d'une grande aventure

Une modeste exposition présentait également quelques Brevets d'invention qui avaient été déposés par Désiré Crayssac, notre inventeur local au début du siècle dernier (voir page....)



Le Rassemblement annuel : Aveyrolacs



Le 9/10 et 11 septembre 2011

Pour ce 3eme rassemblement aquatique et terrestre une nouvelle piste occasionnelle avait été aménagée près de Cadausset. Dès le vendredi on pouvait assister au balai des arrivées et le samedi matin on dénombrait une vingtaine d'ULM , trois paramoteurs et un hélicoptère tandis que sur le lac on comptait 4 machines hydro et 6 aéroglisseurs.

Outre les pilotes régionaux, les participants étaient venus de Vendée, d'Orléans, de Lyon et de Salon de Provence . Dominique Mereuze, président de la Fédération Française d'ULM a tenu a nous faire l'honneur de sa présence et à nous assurer de son soutien.

Tous les participants ont particulièrement apprécié l'accueil, la convivialité et la gastronomie de notre région.





Dominique Mereuze :
Président FFPLUM



Création du Centre de Formation Vol Hydro



Actualité :

16 au 20 mai 2012 :

participation au 14eme rassemblement international de Biscarrosse
Création du PNVH (Pôle National Vol Hydro)



15 juin 2012 : Visite de l'école de Villefranche



7 au 9 septembre 2012 :

Rassemblement Aveyrolacs



2 octobre 2012 :

Obtention du label fédéral «Centre de formation Vol Hydro »



Notre école devient l'une des 3 seules écoles labellisées en France avec Biscarrosse et Bourg-en-Bresse, un atout majeur pour développer notre activité.



Réplic'Air



L'idée de Jérémy Caussade, secrétaire de notre club, de construire des répliques d'avions légendaires a fait son chemin. L'association Réplic'Air est créée en 2011 . Le premier défi que s'est fixé cette association sera de Construire la réplique de l'avion Morane Saulnier avec lequel Roland Garros a traversé la Méditerranée pour la première fois le 23 septembre 1913 et réitérer cet évènement 100 ans après. La construction de l'appareil commence à Toulouse en 2012. En juin 2013, elle est présentée au salon aéronautique du Bourget. Paul est chargé du montage du moteur. Au mois de juillet les premiers vols d'essai sont effectués sur l'aérodrome d'Auch et le 22 septembre il décolle de Fréjus pour rejoindre Bizerte en 8 heures de vol sans encombre. Cet évènement fut largement médiatisé et retransmis sur de nombreuses chaînes de télé. De retour en France l'appareil participera à de nombreux meetings aériens avant d'être exposé au musée Aéroscopia à Blagnac.



Actualité 2013 : Remise en état et remise en vol de l'ULM « Murphy Renegade



Aveyrolacs 2013 : Rallye hydro au départ de Villefranche



Développement de l'école Hydro, organisation de stages.